

LE RIÉZOIS

Bulletin municipal d'informations

infos



www.ville-riez.fr

N° 78

Janvier 2023

Meilleurs vœux 2023



Crèche de la chapelle Saint-Maxime



La crèche,
une tradition
de la Provence
à conserver,
à transmettre

Sommaire

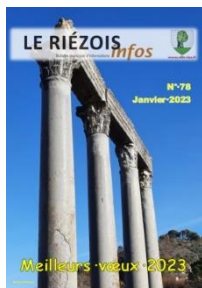
Le mot du maire	
Conseils municipaux	p. 3
Riez communique	p. 4
Riez Cérémonies	p. 6
Riez Société	p. 7
Riez Activités-1 Réunions	p. 8
Riez Activités-2 Travaux	p. 11
Histoire	p. 17
État civil - Expression des élus minoritaires	p. 19
	p. 20

Le Riézois est disponible sur le site de la ville.



Crèche de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption

Le mot du maire



Le Riézois. Infos

Publication

Mairie de Riez

Directeur de la publication et de la rédaction

Christophe Bianchi

Rédaction

Jean-Paul Faucon, Caroline Marin et les
auteurs des articles cités dans le numéro

Création, mise en page

Jean-Paul Faucon

Crédit photos

Mairie de Riez, auteurs des articles

Tirage

1400 exemplaires

Impression

Imprimerie de Haute-Provence

Imprim'Vert

ZA Les Iscles

04 700 La Brillanne

Dépôt légal

À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

Riézoises, Riézois,

Je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité, de bonheurs partagés et de réussites dans vos divers projets.

La page d'une année 2022 qui nous laisse inquiets vient de se tourner. Espérons qu'en 2023 notre monde retrouvera le calme. Plus que jamais, nous devons être unis pour défendre nos valeurs. La fraternité et la tolérance doivent guider nos choix et nos actions, dans notre quotidien et pour l'avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien au service de notre commune, l'ensemble du Conseil municipal, ainsi que tout le personnel.

Je remercie également les artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, membres et bénévoles des associations...

Grâce à vous tous, Riez existe, se dynamise et vit !

2023 verra la poursuite des différents travaux qui vont faire de Riez une Petite Ville de Demain de qualité, compétitive et tournée vers l'avenir.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution du village comme nous le faisons actuellement, directement par nos rencontres, par les réseaux sociaux ou par le bulletin Le Riézois et comme je le ferai lors de la cérémonie des vœux le 14 janvier.

Bonne lecture de ce premier bulletin de l'année, avec encore une fois mes meilleurs souhaits pour 2023.

**Travailler pour tous et pour le bien de tous
est et restera notre ligne de conduite.**

Christophe Bianchi, Maire de Riez

Cérémonie des vœux le 14 janvier à 18 h salle Magliano Alfieri.

**L'ensemble du conseil municipal et moi-même
vous attendons pour un moment d'échange convivial.**



RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2022 À 13 H 15

ORDRE DU JOUR • Avenant n° 5 / ALSH / Journée enfants • Avenant n° 6 / ALSH / Montagnac-Montpezat • Spectacles / Crèche municipale • PLU / Prescription d'élaboration.

• Débat / Orientations générales PADD : Claude Bondil, 1^{er} adjoint au Maire, a rappelé que par délibération du Conseil Municipal n° 147-01 du 09 novembre 2001, la commune de Riez a prescrit la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols (POS), valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le plan local d'urbanisme comprend un projet d'aménagement et de développement durables qui « définit : 1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. 2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles. » Le débat de ce jour a permis de préciser la vision de l'économie générale poursuivie pour le futur du document et préserver sa réalisation.

Questions orales

1 Christophe Dubois pour Anne-Sophie André : Hôpital Local de Riez ; 2 Christophe Dubois : État général du village ; 3 Jacqueline Escudier : Maison France Services.

RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2022 À 14 H

ORDRE DU JOUR • Décision modificative n° 2 / Budget général • Avenant n° 1 / Marché de maîtrise d'œuvre / Place Saint-Antoine • Avenant n° 1 / Marché de fourniture de repas en liaison froide / Terres de cuisine • Modification tarifaire / cantines / Écoles maternelle et primaire • Intervention étude avant acquisition / Immeuble • Régie d'avances / Remise gracieuse • Prise en charge facture / Accident / Personnel • Cadeaux de fin d'année / Personnel communal • Cadeaux des enfants du personnel / Jouetclub • Noël des enfants du personnel / Séance de cinéma • Convention financière communes / RASED • Subventions exceptionnelles / Coopérative scolaire / Écoles maternelle et élémentaire • Échange intergénérationnel / Crèche – Hôpital local / Convention • Service CNI – Passeports / Rendez-vous en ligne / Logiciel • Débat de Politiques Générales.

Débat de politique générale

Monsieur le Maire fait un point sur les projets en cours sur la commune : - Le baptistère : la phase 1 a été terminée. Cet hiver, la 2^e phase côté vestige antique va débiter. - Chapelle Saint-Maxime : une consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre a été lancée. - Centre d'incendie et de secours : le permis de construire a été accordé. Une réunion aura lieu la semaine prochaine sur l'APD. La DETR sera accordée à la Commune d'ici la fin d'année. - Fontaine de la Colonne : étude structurelle est en cours. - La Porte Saint-Sols : une étude technique, historique et architecturale a été lancée en mars 2022. Une réunion avec la DRAC a eu lieu cette semaine sur le sujet. - Le sentier entre Riez et Roumoules : le Parc du Verdon s'en occupe. - L'extension de l'hôpital local : l'hôpital se porte bien. Une réunion a eu lieu la semaine dernière sur les futurs travaux. Un renforcement de la ligne électrique sera réalisé en décembre 2022. Un projet de partage d'énergie entre l'école et l'hôpital, ainsi que certains locaux départementaux est en discussion. Concernant les travaux, des études sont toujours en cours. - L'éclairage du tennis a été réalisé. - Le Silo a été acheté par un privé qui a finalisé la démolition de la partie métallique. - Le cimetière : des places vont se libérer en terre commune suite à la procédure lancée. - Les colonnes romaines : une subvention va être demandée auprès de la DRAC. Madame Jacqueline ESCUDIER demande si le parking va être supprimé. Monsieur le Maire répond par la négative. - La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption : la municipalité est en attente d'un second devis pour la remise en marche des cloches. Une subvention des VCC a été accordée. En outre, le diocèse va participer financièrement à cette remise en marche. - L'accessibilité des locaux de la Mairie : une étude est en cours pour la création d'un ascenseur. - La baisse des impôts fonciers : les élus vont travailler sur le sujet l'année prochaine. - La réhabilitation de l'habitat insalubre de

l'îlot du marché : la municipalité travaille toujours en collaboration avec l'EPF PACA sur le foncier. Et nous sommes dans l'attente du passage du juge dans le cadre de la DUP. Madame Jacqueline Escudier demande le coût de la numérotation des rues. Monsieur le Maire indique que la numérotation ayant été réalisée par les services de la DLVA, il n'y a pas eu de coût financier pour la commune, à l'exception de l'acquisition des plaques. Madame Jacqueline Escudier soulève que des dégradations ont été faites au jardin d'enfants par les jeunes du collège et demande si des panneaux d'affichage pourraient être mis en place pour faire un rappel. Monsieur le Maire répond que la police municipale passe régulièrement. Plusieurs réunions ont eu lieu avec Madame Colle sur le sujet. La municipalité est vigilante sur le jardin d'enfants. Il rappelle que les jeux sont contrôlés chaque année par un bureau de contrôle spécialisé. Madame Jacqueline Escudier soulève que le parcours sportif laisse à désirer. Monsieur le Maire lui indique qu'une remise en état du parcours sportif est prévue. Madame Jacqueline Escudier demande s'il est prévu l'arrêt nocturne de l'éclairage public. Monsieur le Maire répond que l'intensité de l'éclairage a été diminuée la nuit. En outre, la commune est passée aux lumières LED sauf au parking du collège. L'arrêt total des lumières n'est pas prévu. La commune fait attention à l'économie d'énergie. On a mis en place notamment une surveillance au niveau des écoles pendant les vacances. Madame Anne-Marie Mosso ajoute que la sécurité passe avant la consommation d'énergie. Madame Jacqueline Escudier précise que l'arrêt de l'éclairage n'a pas pour but de sauver la planète mais de participer à l'effort écologique. Madame Jacqueline Escudier demande la nature des arbres plantés au Parc des Colonnes. Monsieur le Maire indique que ce sont des tilleuls. Madame Jacqueline Escudier se plaint de ne rien savoir du programme Petites Villes de Demain. Monsieur le Maire indique qu'une présentation de l'avancée du programme sera faite au moment des vœux. Il précise qu'un deuxième COPIL a eu lieu et que les projets avancent bien. Madame Jacqueline Escudier demande à quel endroit s'arrête le réseau d'eau potable sur la route de Puimoisson. Monsieur le Maire répond que le réseau s'arrête avant Monsieur Reymond. Il précise que le service de l'eau potable est une compétence de la DLVA. De ce fait, la commune sollicite chaque année la DLVA afin de réaliser l'extension du réseau d'eau sur la route de Puimoisson. Concernant la route de Valensole, le réseau va jusqu'à la centrale d'épuration. Il ajoute que de ce côté, les propriétaires qui souhaiteraient se raccorder le peuvent s'ils prennent à leur charge le raccordement. Madame Jacqueline Escudier soulève que les propriétaires aux abords du Colostre ont barré le cheminement piétonnier. Monsieur le Maire rappelle que le Parc du Verdon porte le projet de réhabilitation du chemin piétonnier du Pilon jusqu'à Roumoules.

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site <https://www.ville-riez.fr/>

Pour Noël Riez n'a pas oublié ses aînés. Le colis de Noël offert par la municipalité et le CCAS a été distribué les 14 et 21 décembre. Un cadeau de grande qualité où terrines, foie gras, fricassée de canard côtoyaient les vins de Bordeaux et des garrigues. Merci aux personnes ayant participé à la réalisation de cette manifestation qui a beaucoup plu comme le montrent les nombreux témoignages.





Inflation, économies d'énergie, environnement... **RIEZ EST ATTENTIF À L'AVENIR**

La municipalité porte une attention particulière aux économies d'énergie et à l'environnement. Une de ses priorités est d'améliorer et de maintenir la qualité de vie des Riézoises et des Riézois.

L'inflation importante de ces derniers mois nécessite une grande rigueur dans la gestion des budgets, des économies dans plusieurs domaines et parfois une réorganisation des chantiers prévus. Les subventions octroyées restent fixes, les prix sont à la hausse, il faut donc composer avec cette réalité.

L'augmentation des impôts n'est pas notre choix.

Le maintien de nos équilibres budgétaires est un impératif.

Quelques chiffres illustrent les charges supplémentaires à couvrir :

- **la masse salariale** : augmentation de 30 000 € en raison de la croissance du point d'indice, de la revalorisation des carrières,
- **les carburants** : augmentation de 100 %,
- **l'électricité** : augmentation maîtrisée grâce aux économies réalisées, mais forte probabilité d'augmentation,
- **les matériaux de construction** : augmentation de plus de 30 % en moyenne,
- **les contrats** qui nous lient à certains organismes (par exemple pour la cantine) : augmentation de plus 8 %.

Les économies d'énergies sont une priorité :

- L'éclairage de Riez se fait par LEDS. Riez est une des premières communes à avoir équipé son éclairage public de LEDS. Les LEDS permettent de moduler la luminosité, de générer des économies, en consommant moins d'énergie pour les alimenter (40 %). Leur entretien est moindre ainsi que les interventions nécessaires à leur bon fonctionnement.
- L'intensité de l'éclairage a été baissée de 70 % générant une économie de 30 %.
- L'éclairage du baptistère et du clocher a été réalisé afin de mettre en valeur le patrimoine de Riez. Les dispositifs installés sont de basse consommation. Ils vont être équipés d'un programmeur permettant leur extinction à une heure donnée.
- Des travaux d'isolation sont actés début 2023 : changement des boiseries pour des fenêtres double vitrage à l'école maternelle, isolation des toitures.
- Le partage de l'énergie entre l'hôpital, l'école primaire et vraisemblablement avec d'autres bâtiments est en discussion avec l'ensemble des acteurs gérant le projet du nouvel hôpital.
- La baisse des températures dans les locaux administratifs est effective. Les réunions en mairie se font souvent sans chauffage. Le col roulé et la veste sont nécessaires.

La sensibilisation de tout un chacun ne manque pas d'être faite. La DLVA dans le cadre du PCET (Plan Climat Energie Territorial) est venue présenter les moyens de faire des économies d'énergie. Des tournées sont régulièrement effectuées par les agents municipaux afin de vérifier l'extinction des lumières et des chauffages lors de l'absence de toute activité.

L'extinction des lumières de Riez la nuit n'est pas retenue dans ce dispositif d'économies. Le gain serait minime et la qualité de vie détériorée.

Les illuminations de Noël ont été conservées car le rêve ne doit pas être banni de nos vies. Noël est la fête de la joie, du renouveau, de la lumière, lumière divine pour les croyants. Ne transformons pas cette fête en un triste trou noir absorbant la beauté d'un monde qui doit certes se modifier mais qui doit perdurer en conservant les acquis et les souvenirs de son passé, de sa civilisation.

J.-P. Faucon



RIEZCÉRÉMONIES

Journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix ; hommage à tous les morts pour la France, le 11 novembre 2022

Extraits du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et de la Mémoire :

« La nouvelle de la victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.



11 novembre 1918 il est 11 heures : c'est l'armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat ; le soulagement est immense».

Une cérémonie qui, compte tenu des événements en cours sur le plan international, révélait une forte importance particulière.



Après la cérémonie une réception en mairie nous a réunis Riézoises et Riézois dans un moment d'amitié.

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le lundi 5 décembre

Dans son message Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire déclare : « Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes

les victimes, y compris celles des événements qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage ».

Ce 5 décembre, l'UNC (Union Nationale des Combattants) et la mairie de Riez étaient présentes au monument aux morts afin que ces événements tragiques restent dans nos mémoires.



Cérémonie du 5 décembre 2022

Halloween



C'est par une belle journée d'automne que nous avons fêté halloween à Riez.

Beaucoup de monde, de tous âges, de très beaux costumes et une bonne participation de tous. Nous avons profité de la placette de la mairie pour un petit goûter, quelques danses et beaucoup de bonbons bien sûr ! Une très bonne ambiance, pleins de sourires sur les visages. Ensuite un grand défilé dans Riez.

Merci à la mairie pour son implication, au Tiers Lieu pour son local, à tous les commerçants participants, aux Riézois qui ont décoré leurs habitations et prévu des bonbons, aux parents qui ont aidé au goûter et à tous les petits monstres qui sont venus ! À l'année prochaine ! La sorcière de Riez, Karine Tournaud.



Thé dansant

Compte tenu du succès de la première édition (voir Le Riézois N° 76 de juillet 2022), il était évident qu'il fallait renouveler cette rencontre avec nos aînés. M. Dermesropian a su une fois de plus parfaitement nous charmer. On remarquera la qualité de ses



les chansons variées interprétées. Un petit goûter était au rendez-vous. Les 70 personnes présentes ont apprécié ce moment convivial. Merci aux membres du CCAS et de la municipalité qui ont œuvré à cette belle réussite.

Délégués des élèves du collège



La mairie de Riez en présence de la principale du collège et d'autres participants tant du conseil municipal que du collège a reçu les délégués des différentes classes du collège fraîchement élus. Après les discours d'accueil félicitant les jeunes pour leur sens des responsabilités et leur engagement citoyen, le Maire a répondu aux nombreuses et pertinentes questions des élèves. Cette sympathique réunion a été suivie d'un rafraîchissement.

De la pomme au jus

Organisée par la mairie de Riez avec la collaboration du Parc du Verdon qui assurait le prêt du pressoir et le personnel spécialisé, une sensibilisation des enfants de l'école primaire a permis de découvrir un des aspects de notre agriculture et de faire connaître les différentes étapes d'un processus allant de la pomme au jus. Les enfants de grande section de l'école maternelle étaient présents accompagnés de Gaëlle Voisin, la directrice. Lorsque l'on déguste un jus de pomme, on ne se doute pas du travail important réalisé en amont, et cela sans compter la culture des pommiers qui sont le point de départ incontournable de cette goûteuse fabrication.

Les plus de 1 300 kg de pommes à presser (environ 600 l de jus au final) provenaient de La Saulce. Les laver, les broyer, les presser, éliminer les déchets mettre le jus en bouteille, stériliser les bouteilles pour leur conservation, étiqueter... autant de points successifs expliqués hier dans la cour de l'école primaire où le dispositif avait pris place.

Une réussite dont l'impact écologique et pédagogique était important. Une sensibilisation à la connaissance des produits de notre terroir qui a grandement intéressé les enfants de



même que les accompagnateurs et les élus présents.

Les bouteilles seront données aux écoles maternelle et élémentaire pour être vendues et compléteront les 1 000 € donnés par la mairie pour financer des projets éducatifs. Le jus sera aussi servi lors des manifestations à Riez. Une belle initiative à renouveler.

La journée de Noël

Ce 18 décembre restera gravé dans les mémoires tant la journée a été pleine de joie, de rencontres et de moments festifs intenses. Le marché de Noël du matin avec ses stands divers offrait au stand du Coulostro et aussi à celui des pompiers, le vin chaud et les 13 desserts. Les costumes provençaux d'époque étaient un rappel à notre passé, toujours très apprécié.



La musique de Digne « Les Copains d'abord » animait la fête avec un programme varié fort applaudi.



L'après-midi la jeunesse était réunie à la salle multi-activités pour une séance de cinéma comprenant deux films et un petit goûter où chacun a laissé libre cours à ses préférences gourmandes. Un feu d'artifice lumineux dans le ciel d'hiver a conclu cette journée. Tout a été parfait et organisé avec qualité même si la finale de la coupe du monde est venue quelque peu chambouler la bonne marche de la soirée.



Projet Petites Villes de Demain

Le 9 novembre 2022 s'est tenu le deuxième Comité de pilotage (Copil) du projet Petites Villes de Demain. Évelyne Maurras en poste à la mairie et recrutée dans le cadre de cette action, a fait le point sur l'état d'avancement de ce projet. Étaient présents outre le maire et plusieurs conseillers municipaux, S. Daille de la DDT référent pour les Petites Villes de Demain (PVD), F. Cornuet, directrice générale des services à la DLVA, E. Lionnet de la Banque des territoires chargé des PVD.



Les actions prévues sont localisées autour de différentes thématiques :

- **La revitalisation du centre ancien** comprenant (voir les différents points sur la photo) :
 - L'axe nommé « d'une porte à l'autre » (c'est-à-dire de la porte Ayguière à la porte Sanson) » avec la requalification des places Saint-Antoine (1) et de la Colonne, la restauration de la fontaine de la Colonne (2), l'opération RHI (3) de la rue du Marché, la revitalisation commerciale de la rue du Marché (4), la restauration de la cathédrale (5), la requalification de l'ancien presbytère (6), la restauration de la porte Sanson (7), l'aménagement de la place Émile Bouteuil (8).
 - Le cœur de la ville ancienne avec la réhabilitation et la restructuration de trois îlots (îlot place de la Juiverie, îlot jardin de Mazan, îlot Ferrier).
 - La restauration du patrimoine historique avec la fin de l'aménagement du site du baptistère et de l'ensemble paléochrétien, le site des Colonnes, le clocher de l'horloge et les remparts, la restauration de la chapelle Saint-Maxime.
- **Les équipements publics** avec la création du centre de secours et d'incendie, la création de la Maison France Service, d'un gymnase, la rénovation énergétique de l'école primaire et du plateau sportif route d'Allemagne-en-Provence.
- **Les espaces naturels** avec le plateau de Saint-Maxime et la confluence Auvestre-Colostre.



Riez, 2^e COPIL du programme Petites Villes de Demain – 9/11/2022

La gendarmerie et la sécurité

En fin d'après-midi la sous-préfète de Forcalquier Nathalie William, le commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Castellane Lionel Thil, le major de la communauté de brigade de Riez Michel Vicaire, le maire Christophe Bianchi et le premier adjoint Claude Bondil étaient réunis en mairie pour la signature du volet sécurité du programme Petites Villes de Demain. Plusieurs conseillères et conseillers municipaux étaient présents montrant ainsi l'attachement porté à la sécurité par les élus. Après les paroles de bienvenue du maire, ses remerciements à tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce contrat, le capitaine de la gendarmerie du département a décrit les termes du contrat. Tout ce qui se fait actuellement pour assurer la sécurité a été formalisé et constitue le corps du contrat. Il a souligné l'entente nécessaire entre toutes les parties, le besoin de collaborer en citant par exemple l'hébergement des réservistes présents l'été. Les caméras de vidéosurveillance seront bientôt reliées au centre départemental de sécurité à Digne. Madame la sous-préfète a par la suite insisté sur le fait que ce contrat s'inscrivait dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Elle a rappelé qu'elle avait œuvré fortement pour que Riez fasse partie du programme. Elle a aussi souligné l'action dans ce sens du nouveau préfet bien avant sa nomination dans le département. Il faut redynamiser nos petites villes qui sont centrales mais qui sont fragiles. Le volet sécurité est au cœur de ce dispositif qui se met en place et il ne doit pas être oublié dans toutes les décisions qui seront prises.

Après la signature du contrat, un apéritif a permis des discussions ouvertes et libres en dehors des contraintes hiérarchiques ou protocolaires qui sont souvent un frein aux échanges sincères.



DLVAgglo engagée pour l'emploi

« Le Tiers Lieu Riez » place Saint-Antoine a été le siège d'une conférence de presse « DLVAgglo engagée pour l'emploi sur son territoire ». Le but : favoriser l'emploi au travers de différents ateliers de travail en préparation, apprendre à rédiger un CV, se familiariser à l'informatique, étudier le potentiel de réussite d'un projet connaître les possibilités de parrainages et les apports possibles d'un parrain au créateur, lister les besoins d'un initiateur de projet. Autant de points qui ont été abordés avec compétence. André Mille, vice-président délégué au développement économique et Chantal Arnoux deuxième adjointe





de la mairie de Riez ont animé cette réunion. On a pu apprécier l'investissement et la compétence de Fanny, animatrice du Tiers Lieu. Riez constitue un bassin de population à part entière avec des besoins et des attentes spécifiques en matière d'emploi et de création d'entreprise. DLVAgglo a donc organisé le premier atelier le

25 octobre à Riez. Il avait pour thème : *Prendre confiance en soi et savoir se présenter lors d'un entretien.*

Sensibilisation à l'énergie

Une réunion PCET (Plan Climat Energie Territorial) pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ces contraintes s'est tenue en mairie de Riez. Il s'agissait de sensibiliser les élus à cet important défi et de présenter les moyens d'améliorer notre participation aux enjeux à venir. Après différentes explications et recommandations, la plupart faisant appel au bon sens, le maire et les conseillers n'ont pu que se réjouir en constatant que les efforts déjà engagés étaient ceux préconisés. Ils ont noté que la voie au service de la qualité de l'environnement était sur de nombreux points en adéquation avec les nécessités (voir article page 6).

Hôpital de Riez

Ce jour, 23 novembre 2022 à 14 h, s'est tenue en mairie une réunion de travail afin de préparer le début des travaux de rénovation et d'extension de l'hôpital de Riez et pour régler un certain nombre de points inévitables au bon déroulement du futur chantier. Rappelons ici qu'une conférence de presse pour présenter ce projet s'est tenue en novembre 2021 (voir Le Riézois N° 74 - décembre 2021) en présence entre autres de la Présidente du Conseil Départemental 04 qui, dans sa conclusion, soulignait l'importance de ce projet pour tout le territoire. Étaient présents à la réunion de ce jour, outre le maire et plusieurs conseillers municipaux, Monsieur Franck Pouilly, directeur du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) des Alpes-de-Haute-Provence, Madame la directrice de l'hôpital de Riez, accompagnée de différents collaborateurs.

Une réunion constructive consacrée au partage énergétique. Le transformateur qui alimente actuellement l'hôpital sera insuffisant en puissance pour le nouveau bâtiment. Il est nécessaire de le remplacer par un autre plus puissant et de refaire la ligne d'alimentation. Coût 500 000 €. Une participation de la mairie au frais est envisageable dans la mesure où le chauffage de l'école voisine et d'autres bâtiments est possible.



L'hôtel de Mazan et son devenir sont toujours une des préoccupations de la municipalité. Rappelons que, dans ce monument qui est sous la compétence de la DLVA, devait être réalisé un musée rassemblant différents vestiges issus des fouilles archéologiques de Riez et de ses environs. Une réunion s'est tenue le 25 novembre comprenant : *pour la DRAC* (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Julie Tugas, adjointe au Conservateur régional des monuments historiques, Yan Visseaux, chargé de conservation et de restauration des patrimoines des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et du Var ; *pour la DLVA* Sandra Faure, vice-présidente déléguée à la culture, Claire Zhara, directrice de la Culture, Thierry Gouirand, service Patrimoine bâti.

Différents engagements ont été pris après des discussions ouvertes et responsables. La DLVA ne donnera pas suite au musée prévu pour des raisons essentiellement de coût. Le sauvetage du bâtiment et sa valorisation sont deux actions à déconnecter, la première étant la plus urgente. Un diagnostic patrimonial doit être fait afin de démarrer les travaux de restauration au plus tôt. Le coût de ce diagnostic sera pris en charge à parts égales par la DRAC et la DLVA. En ce qui concerne la valorisation future, il a été décidé de transformer certaines pièces du rez-de-chaussée en salle d'exposition. Dans ces conditions la DLVA conserverait sa compétence culture ce qui entraînerait le financement des travaux de consolidation. Le jardin situé face à l'hôtel de Mazan doit aussi être restauré quant aux murs de soutènement et par l'abattage des arbres. L'ensemble des participants a été d'accord pour s'orienter vers une ouverture rapide de ce bâtiment au public, une fois la sécurité assurée. La portance des planchers est à vérifier soigneusement. 2023 serait l'année du diagnostic. Les travaux pourraient commencer en 2024 en fonction des possibilités financières de la DLVA.





Assemblée plénière du RRGMA

Le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) réunit l'ensemble des acteurs de l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur autour d'un leitmotiv commun : « développer une gestion globale, cohérente et concertée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant ». Il fédère les organismes publics et associatifs engagés dans une politique active de gestion, d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques dans notre région. Son animation est portée par l'ARBE (Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement) qui est une agence publique née il y a 40 ans. Sa mission principale est de mobiliser tous les acteurs de la région sud et d'accompagner les territoires dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité.

À l'occasion de cette réunion, il a été mis en lumière les orientations et les actions du réseau à travers un bilan de l'année écoulée. Le programme prévisionnel pour l'année qui suit a été présenté pour discussion et validation. Cette réunion a aussi permis un temps d'échanges privilégiés entre les participants. Dans



l'après-midi, Baptiste Roulet nous a présenté le projet de réhabilitation du Colostre et nous a fait visiter les travaux réalisés lors de la première phase sur la commune de Saint-Martin-de-Brômes.



Riez vient d'être reconnu comme Territoire engagé pour la nature.

Cette nomination permettra de proposer : la création de jardins, de vergers conservatoires et autres actions dédiées à l'environnement.

Visite du préfet à Riez

Le nouveau préfet du département des Alpes-de-Haute-Provence, Marc Chappuis a pris officiellement ses fonctions le 23 août dernier. Il succède à Violaine Démaret qui est nommée préfète du Vaucluse. En ce 13 décembre 2022, Marc Chappuis a fait une visite de

courtoisie à Riez afin de prendre contact avec l'une des Petites Villes de Demain dont il a soutenu le recrutement lors de sa présence antérieure comme *Directeur adjoint du cabinet de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*. Il était accompagné de Fabien Tomatis, secrétaire général de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence.

Après les paroles d'accueil et la présentation des élus par le maire, le préfet a pris connaissance du potentiel historique, culturel et humain du village. L'exposé de E. Maurras basé sur la participation de Riez au projet Petites Villes de Demain a parfaitement mis en évidence les enjeux à venir et suscité différentes questions et développements : les marchés de Riez et leur importance, l'état d'avancement de la RHI, la réparation de la cathédrale et la remise en fonction du clocher, le futur gymnase, la mise en place de la Maison France Services, les parcours de visite à développer sur Riez, l'environnement et les économies d'énergie... pour les points majeurs.

Une rencontre enrichissante pour tous, une rencontre qui se devait dynamique en montrant l'engagement des élus afin que Marc Chappuis soit fortement actif et présent pour valider et soutenir l'ensemble des projets qui sont l'avenir de Riez.

Plantation des tilleuls

La ligne de 16 peupliers sis au Parc des Colonnes, le long du Colostre, a été abattue en raison de leur état délétère et du danger pour la sécurité des personnes. Suivant la réglementation éco-environnementale en vigueur, les arbres abattus doivent être remplacés afin de maintenir un seuil de surface végétale permettant de préserver au mieux la biodiversité.

Depuis plus de 100 ans Riez est un haut lieu de l'apiculture. Un nombre important de colonies d'abeilles est présent sur le territoire de la commune. Les abeilles sont en déclin plus ou moins prononcé, la raison majeure étant le manque de fleurs au cours de leur période de développement, le printemps. La survie des insectes pollinisateurs nécessite une alimentation composée de nectar (qui apporte l'énergie grâce aux sucres qui le composent) mais aussi

de pollen qui est la source essentielle de protéines, acides aminés, vitamines et autres nutriments permettant la reproduction.

Planter des espèces florales améliorant cette survie est donc vital pour l'abeille et pour l'ensemble de la faune sauvage profitant de certaines espèces florales. La plantation de tilleuls répond parfaitement à cette difficulté actuelle. Ces arbres s'adaptent aux sols calcaires pas trop pauvres (ce qui est le type de sol présent), ils supportent la sécheresse et résistent au gel jusqu'à moins 25 °C. Le tilleul n'est pas à l'origine d'allergie par ses pollens, il supporte la pollution, sa floraison estivale parfumée attire, outre de nombreux pollinisateurs, les amoureux de la nature pour la cueillette des fleurs, source de futures tisanes aux



qualités connues. Un jour peut-être, dans le Parc des Colonnes fera-t-on la fête du tilleul.

Travaux intersection Hilarion Bourret - route de Quinson

Les travaux de réparation du mur limitant la route étaient en attente en raison des constructions voisines. La remise en ordre est commencée. Piliers joints au mur existant, grillage occultant, plantations seront un plus pour parfaire la qualité de cette entrée de Riez.





Réfection du pont Jacquet

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans un Riézois précédent, la balustrade du pont n'a pas été démontée pour être travaillée en usine. La peinture a été refaite sur place. De même les passages pour piétons ont reçu un nouveau béton de meilleure qualité.

RIEZ ASSOCIATIONS

Association Saint-Maxime

L'Association Saint-Maxime continue à soutenir des actions pour le renouveau de la chapelle Saint-Maxime et de son environnement. Il a été demandé à la municipalité de corriger les difficultés d'écoulement des eaux usées, les conduits d'aération. Une réponse de qualité en a découlé. Les employés municipaux ont assuré avec efficacité les travaux nécessaires à un retour à la normale. L'association Saint-Maxime remercie les élus pour leur intervention et les employés municipaux pour leur réactivité, leur efficacité et leur convivialité.



Association Don du sang

À l'occasion de la journée Don du sang du 20 décembre sur le canton de Riez, nous tenons à remercier les participants ainsi que la Région et la mairie pour leur soutien. De nombreux cadeaux étaient offerts tels que bonnets, stylos et autres afin de marquer le passage de tous ceux qui donnent un peu d'eux-mêmes pour le bien de tous.

La pensée du moment

S'opposer est faire obstacle à...

Un groupe d'opposition est un ensemble de *personnes dont les opinions, les intérêts sont contraires à d'autres.*

Mais s'opposer ce n'est pas raconter des faussetés car contrairement à ce qui est écrit, entendu, propagé :

§ le nouvel hôpital se fera : les discussions portent actuellement sur l'alimentation électrique qui doit être revue à la hausse ;

§ la caserne des pompiers se fera : la réglementation sur les eaux de ruissellement impose une nouvelle étude pour minimiser les risques ;

§ le projet Petites Ville de Demain est en cours, porté depuis le début par la municipalité et accordé grâce à l'appui bienveillant du député Castaner, du préfet en poste à l'époque et du préfet actuel qui était directeur adjoint du cabinet de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

§ la Maison France Service se prépare...

Histoire du christianisme à Riez (n° 7)

Le temps des croisades (1133-1223)

La première croisade est initiée par le pape Urbain II depuis Clermont en 1095 pour rétablir l'accès aux lieux saints. En 1099, les croisés de Godefroy de Bouillon conquièrent Jérusalem. Mais les musulmans reprennent quelques fiefs chrétiens d'Orient et, en 1140, Bernard de Clairvaux, moine cistercien, encourage Louis VII à partir en croisade, relayé par le pape. Mais cette deuxième croisade est un échec et le sultan Saladin reprend Jérusalem. La troisième croisade est lancée, celle de Richard Cœur de lion, qui n'a pas plus de succès. En 1204, les croisés s'emparent de la ville chrétienne de Constantinople (Byzance). Plusieurs autres croisades se succèdent, dont celle des pauvres gens et des enfants puis de saint Louis. En tout, on compte huit croisades, entre 1095 et 1291, la date de la prise de Saint-Jean-D'acre.

D'abord pour aider et soutenir les croisés blessés, les chevaliers de l'ordre des Hospitaliers, sous la protection du Saint-Siège, sont chargés de défendre Jérusalem. Ils finissent par se réfugier à Rhodes puis à Malte. L'ordre des Templiers, initialement prévu pour protéger les pèlerins, devient rapidement une puissance financière.

C'est aussi pendant cette période que l'on situe l'épisode du chevalier de Blacas qui, à la suite de sa libération par les Sarrasins au cours d'une croisade, aurait placé l'étoile de Moustiers pour remercier la Vierge. Dans ce contexte, à Riez, Fouques de Castellane succède à Augier sur le siège épiscopal. En 1134, il confirme la donation de l'église de Puimoisson à l'ordre des Hospitaliers.



Géraud succède à Fouques de Castellane en 1138. Il cède Notre-Dame de Beauvoir aux Hospitaliers. Après plus de 20 ans de gouvernance, Hugues de Montlaur lui succède. Il participe au concile de Tours en 1163. Après deux ans d'épiscopat, il est nommé pour le siège d'Aix. C'est Henri qui monte sur le siège de Riez en 1167. Cet évêque participe au concile général du Latran qui instaure le droit exclusif des cardinaux d'élire les papes. Il est lui aussi appelé comme évêque d'Aix.

Ces deux évêques de Riez, qui assistent à des conciles majeurs et deviennent archevêques chacun à leur tour, montrent à quel point le siège épiscopal de Riez est de première importance.

Aldebert de Gaubert, Bertrand Garcin et Imbert sont ensuite élus successivement par les chanoines de Riez. Imbert, ancien abbé du monastère de Lure, ne supportant pas la lourde charge, démissionne après 9 ans d'épiscopat pour retourner à la vie monacale.

C'est Hugues Raimond qui est nommé sur le siège de Riez. Son épiscopat s'étend de 1200 à 1223. Homme de science, il a l'estime des princes et se retrouve arbitre dans plusieurs affaires. C'est sous son impulsion que le pont d'Aiguines, aujourd'hui noyé dans le lac de Sainte-Croix, est reconstruit. Sa réputation est telle qu'il est nommé légat du Saint-Siège. C'est lui qui ouvre à Avignon le concile contre l'hérésie des Albigeois. En 1215, il participe au concile du Latran IV convoqué par le pape Innocent III. Ce concile, dont l'objet est de renforcer l'autorité catholique, condamne les cathares et établit des tribunaux. La lutte contre l'hérésie cathare est comparable à une croisade. Les juifs et les musulmans doivent désormais porter des habits distinctifs. C'est aussi ce concile qui introduit la notion du changement de substance lors de l'eucharistie. On a ainsi reproché à Hugues Raimond son zèle contre les albigeois.

NAISSANCES

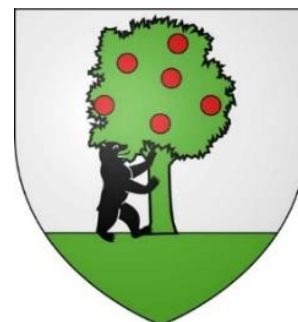
- ✚ Lya, Célia VAILLANT, née le 22 octobre 2022 à Cagnes-sur-Mer

MARIAGES

- ✚ Chrystelle SAPONE-FERRE et Franck SALSANO, le 24 septembre 2022
- ✚ Valérie VILLA et Jean-Claude BRUN, le 28 septembre 2022
- ✚ Marion PAPETTI et Mohamed BOUZELMATE, le 10 décembre 2022

DÉCÈS

- ✚ Le 16 septembre 2022, Simone MARCHANDY ép. MARTINI, née le 15 avril 1942
- ✚ Le 24 septembre 2022, Jean COLASANTE, né le 25 mai 1936
- ✚ Le 31 octobre 2022, Denise RIVES, née le 23 janvier 1938
- ✚ Le 5 novembre 2022, Mireille AMIEL Vve ROUVIER, née le 5 décembre 1928
- ✚ Le 17 novembre 2022, Marguerite ALBA ép. PES, né le 5 mars 1931
- ✚ Le 19 novembre 2022, Monique MIGEAT Vve SEGOND, née le 16 mars 1938
- ✚ Le 20 novembre 2022, Zahia MEZOUARI ép. BOUKHALFA, née le 7 septembre 1954
- ✚ Le 2 décembre 2022, Francis MUSSOU, né le 9 mai 1942



DERNIÈRE MINUTE - INFORMATION DLVAGGLO

À compter du 1^{er} janvier 2023, les déchetteries ne seront plus accessibles en libre-service.

La DLVAgglo met en place un contrôle d'accès en déchetterie. Ce contrôle présente quatre avantages :

- limiter l'accès aux seuls habitants de l'agglomération,
- privilégier la disponibilité des gardiens des déchetteries pour accueillir et guider les utilisateurs,
- réorienter les professionnels vers les structures spécialisées pour recevoir leurs déchets,
- recueillir des données statistiques sur les communes de provenance des utilisateurs.

Pour ce faire, des Pass, sous forme de QR code, seront accordés gratuitement.

Pour les particuliers, l'usager devra s'inscrire en ligne via le site internet dlva.fr et fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les professionnels, ils devront aussi s'inscrire en ligne et fournir un KBIS et le n° de SIRET.

Ces Pass seront à **présenter aux gardiens des déchetteries** en format numérique ou papier.

Pour les usagers n'ayant pas internet, il faut prendre contact avec

Services Gestion des déchets - 04 92 70 13 91 43 - 04 92 70 13 85.

Expression des élus minoritaires

Nous souhaitons à tous les Riézois et à leurs proches une année 2023 emplie de projets, d'espoirs et de réussites. Pour notre commune, nous souhaitons qu'enfin les réalisations soient à la hauteur des enjeux. Après 9 ans de gestion municipale par la majorité actuelle, le constat d'un déclin de la commune est quasi unanime : centre en ruine, départ des services publics, réduction de l'offre en sports et loisirs à l'attention des jeunes, abandon de projets culturels, paupérisation de la population...

Cette situation n'est pas le fruit du hasard ou due à la conjoncture. Les autres communes équivalentes du département ne sont pas dans cet état. Elle résulte d'un flou sur le projet politique porté par l'équipe majoritaire (lors des débats de politique générale, le maire se contente de lire son tract de campagne), d'un manque d'organisation interne (les commissions municipales destinées à travailler sur les dossiers ont été supprimées) et à un sous-investissement chronique (moins de 10% du budget d'équipement des derniers exercices a été utilisé).

Nous restons toutefois mobilisés, pour apporter des solutions, comme nous l'avons fait avec Petites Villes de Demain, contrôler l'action municipale et vous informer.